

BUDGET PRIMITIF 2018

TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS

LIAISON LYON/ST ETIENNE

Rapport n°1032

Exposé des motifs

Au-delà de la quête du triple A, cet amendement nous permettra de réduire notre empreinte écologique.

La liaison TER Lyon – St. Etienne est l'une des plus importantes en nombre de voyageurs quotidiens. C'est aussi l'une des plus dégradées en termes de ponctualité. La direction de la SNCF s'était engagée à améliorer cette ponctualité de 90,5% à 93% en 2009, elle n'a cessé de se dégrader pour atteindre 80,4% en 2016.

Pourtant, cette liaison est essentielle. Elle représente une part modale importante des déplacements entre les deux plus grosses agglomérations de la même aire métropolitaine. Les alternatives routières seront toujours moins pertinentes en termes de temps de parcours et beaucoup plus coûteuses pour les usagers comme pour les finances publiques comme l'a démontré une étude récente citée par l'UTP.

La saturation du nœud ferroviaire lyonnais est la principale cause des dysfonctionnements de la ligne. S'il est illusoire d'espérer une nette amélioration à court terme, voire un développement de la desserte sur Lyon Part Dieu du fait de la saturation du NFL et des travaux à venir, la liaison vers Lyon Perrache, passant par la rive droite ne souffre pas des mêmes défauts.

Afin de proposer aux habitants de Lyon, de St. Etienne et de toute la vallée du Gier, une solution fiable et économique de mobilité avec une fréquence et une amplitude adaptées aux besoins de la population, cet amendement propose une augmentation du service entre St. Etienne et Lyon Perrache.

Dispositif :

- **Ajouter 8 millions d'€ en crédits de paiement au chapitre 938, sous-fonction 1, rubrique 11 – « Transports ferroviaires régional de voyageurs »**
- **Gager cette dépense sur une baisse de 8 millions d'€ au le chapitre 939 – sous-fonction 1 « interventions économiques transversales »**